

Deuxième séance de la séance ordinaire du 14 mars 2017

À la deuxième séance de la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 14 mars tenue le 27 mars 2017, à 20 h 00, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

2017-03-080 Ouverture de la séance

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la séance soit ouverte.

2017-03-081 Participation au projet *Enseignes et marqueurs en Granit 2017* du Club de Golf de Lac-Mégantic

ATTENDU QUE le Club de Golf de Lac-Mégantic a un projet d'enseigne et marqueur en Granit 2017;

ATTENDU QU'avec une contribution annuelle de 250\$ pour 5 ans à partir de 2017, le Club de Golf fera installer une enseigne, portant le nom de notre municipalité, à l'un des trous de départ du terrain de golf, et nous donnera la possibilité d'installer un panneau historique relatant l'histoire, les forces et les attraits touristiques de notre municipalité;

ATTENDU QUE le panneau historique sera fabriqué par Lettrage Bouffard au coût de 115 \$ + taxes, aux frais de la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la participation sur 5 ans au projet d'enseigne du Club de Golf est autorisée.

QUE la fabrication du panneau historique est également acceptée.

2017-03-082 Appel d'offres publiques pour la construction du projet école-communauté

ATTENDU QUE nous devons procéder par appel d'offres public pour la construction du projet école-communauté (gymnase, salle multifonctionnelle et bibliothèque);

(suite de la résolution #2017-03-082)

ATTENDU QUE nous devons obtenir l'approbation finale du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) avant de pouvoir donner le contrat de construction;

ATTENDU QUE nous devons avoir une personne responsable de l'appel d'offres au nom de la municipalité afin de répondre aux questions des soumissionnaires;

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QU'un appel d'offres publiques est autorisé dès que les documents seront prêts.

QUE l'appel d'offres devra mentionner que le contrat sera accordé conditionnellement à la réception de l'approbation finale par le MEES.

QUE M. Michel Jubinville est nommé comme personne responsable de l'appel d'offres pour la municipalité.

2017-03-083 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit levée. (Il est 21h10)

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière